PETITE BIBLIO
PAYOT
CLASSIQUES

MARCEL MAUSS

MANUEL D'ETHNOGRAPHIE



« Règle n° 1 : Ne pas croire que l'on sait parce qu'on a vu ; ne porter aucun jugement moral. Ne pas s'étonner. Ne pas s'emporter. »

De l'étude des phénomènes religieux aux techniques du corps, c'est tout le spectre de la vie sociale qui est balayé par Marcel Mauss. « Il faut des sociologues et des ethnographes, avait-il l'habitude de dire. Les uns expliquent et les autres renseignent. » Issu des cours qu'il donna de 1926 à 1939 à l'Institut d'ethnologie de la Sorbonne, ce livre est, pour l'ethnologie et l'anthropologie, l'équivalent de ce que furent pour la sociologie les *Règles de la méthode sociologique* de Durkheim.

Marcel Mauss (1872-1950), fondateur de l'anthropologie moderne, fut tour à tour philosophe, sociologue, anthropologue et ethnographe. Neveu de Durkheim, dont il reprit le cadre théorique, proche de Lucien Lévy-Bruhl, avec qui il partagea l'intérêt pour les cultures primitives, cet homme au savoir encyclopédique, socialiste radical, fréquenta aussi Charles Péguy et Jean Jaurès. Il est l'auteur du célèbre *Essai sur le don.*

Avertissement

Les pages qui suivent sont la sténotypie des Instructions d'ethnographie descriptive, *données chaque année à l'Institut d'Ethnologie de l'Université de Paris, de* 1926, *date de la fondation de l'Institut, à* 1939.

Pendant de longues années, les « cours de Mauss » ont été suivis avec assiduité et avec passion à l'École pratique des Hautes Études, au Collège de France, à l'Institut d'ethnologie. L'influence de cet enseignement se fera sentir encore longtemps. Par l'originalité et par la diversité des vues, ces Instructions *dépassent de loin le niveau du certificat de licence auxquelles elles correspondent. Elles n'ont jamais été rédigées malgré le désir qu'en exprimait souvent leur auteur, absorbé par la publication des travaux posthumes de ses amis, maîtres, collaborateurs, élèves. C'est à combler cette lacune que nous nous sommes efforcé ici en donnant la photographie du texte parlé. L'œuvre écrite eût été différente, certains chapitres ajoutés* (*sur l'éthologie, sur les contacts de civilisations…*), *d'autres certainement développés, notamment vers la fin, où les limites de l'année scolaire écourtaient toujours les leçons. Toutefois, à partir de* 1935, *prévoyant une publication sous cette forme, M. Mauss s'est, chaque année, étendu plus particulièrement sur un chapitre de son cours : technologie et esthétique* (1935-1936) *; phénomènes juridiques* (1936-1937) *; religion* (1937-1938).

MARCEL MAUSS
AUX ÉDITIONS PAYOT

Essai sur le don
Manuel d'ethnographie

Marcel Mauss

Manuel d'ethnographie

Avertissement et préface
de Denise Paulme

PETITE BIBLIO
PAYOT

Retrouvez l'ensemble des parutions
des Éditions Payot & Rivages sur

payot-rivages.fr

Conception graphique de la couverture : Sara Deux -
Illustration : © Estelí Meza

© Éditions Payot, Paris, 1967
© Éditions Payot & Rivages, Paris, 2002, 2021
pour l'édition de poche

ISBN : 978-2-228-92772-7

Avertissement à la deuxième édition (1967)

Denise Paulme*

Le *Manuel d'ethnographie* a paru en 1947. Très vite épuisé, sa réédition sera accueillie avec joie : l'enseignement de Marcel Mauss a marqué un moment décisif non seulement pour l'ethnographie, mais dans la croissance des sciences humaines en général. Depuis vingt ans, notre discipline s'est épanouie, en grande partie sous son impulsion, à laquelle nos collègues étrangers ne cessent de rendre hommage, traduisant l'un après l'autre ses ouvrages.

Le succès même des recherches auxquelles Marcel Mauss a préparé de nombreux spécialistes posait un problème : fallait-il mettre à jour une bibliographie déjà lourde ? Comment remanier celle-ci sans toucher au texte ? Pour ne prendre qu'un exemple, le chapitre sur l'organisation domestique se réfère encore aux principes élaborés par Durkheim sur la base des hypothèses de L. H. Morgan et de quelques autres. Les travaux réalisés depuis, au premier chef, ceux de Claude Lévi-Strauss, tout en se réclamant de la pensée de

* Anthropologue et ethnologue, elle a notamment dirigée l'EHESS.

Mauss, la dépassent. Il en va de même pour la technologie, dont l'étude a été renouvelée par les recherches d'A. Leroi-Gourhan, lui-même élève de Mauss. Quel intérêt accorder à une bibliographie qui ne présenterait plus de rapports avec le texte ? La pensée de notre maître ignorait les cadres conventionnels et il ne cessait d'insister pour la nécessité, chez l'ethnographe de terrain, d'une insatiable curiosité dans tous les domaines, appelant une culture proprement encyclopédique. Telle était la sienne, sans doute aura-t-il été le dernier à couvrir un aussi vaste champ. Depuis, la spécialisation est devenue un impératif : nul ne saurait aujourd'hui pratiquer à la fois, comme il nous y exhortait, la préhistoire et la linguistique, la technologie et l'anthropologie sociale, connaître – outre les langues classiques et l'indispensable sanscrit – toute la littérature concernant aussi bien les sociétés africaines qu'américaines, océaniennes ou européennes.

La solution à laquelle nous nous sommes arrêté : reprendre sans les modifier texte et bibliographie — peut sembler de facilité. Au moins pensons-nous donner ainsi un reflet de l'état de nos connaissances en 1939. Peut-être la leçon ultime du *Manuel*, à travers un texte parlé, est-elle de nous restituer, mouvante, voilée comme une photo « bougée », l'image d'un maître dont la totale indépendance d'esprit n'avait d'égale que sa générosité : les élèves de Mauss ne lui doivent pas seulement leur formation professionnelle.

Préface à la troisième édition (1989)

Denise Paulme

Mauss fut sans doute le dernier ethnologue complet. La confrontation des connaissances spécialisées de nos jours avec la science encyclopédique de ce maître nous a paru justifier cette nouvelle présentation.

L'avertissement à la première édition, parue en 1947, mentionne que ces pages sont la stricte transcription des « Instructions d'ethnographie descriptive à l'usage des voyageurs, administrateurs et missionnaires » données dans le cadre de l'Institut d'ethnologie que Marcel Mauss avait fondé en 1925 et qu'il dirigea jusqu'en 1940 avec Paul Rivet sous la présidence de Lucien Lévy-Bruhl. Recueil d'instructions pour l'enquête sur le terrain, ce *Manuel* est sec, dépourvu d'idées générales, précis, sans hésitation. Il accumule à plaisir les problèmes à résoudre. C'est un questionnaire, inspiré sans doute en partie des *Notes and Queries* du Royal Anthropological Institute de Londres (5e éd., 1929) et destiné à des gens sans aucune préparation mais à l'esprit ouvert et qui, expatriés, voulaient faire œuvre utile en orientant leurs recherches locales selon les meilleurs principes.

Mauss était un philosophe, un théoricien qui s'était

tourné vers le concret, à la différence de son oncle Émile Durkheim. Durkheim avait fourni un cadre théorique dont Mauss se plaisait à souligner la valeur aux fins de la recherche. Ce côté étant assuré, le souci premier du neveu, surtout dans ses *Instructions* d'ordre élémentaire, concernait les données. Fidèle à Durkheim en tant que son disciple et son héritier, il voulait davantage maintenir vivante leur inspiration commune qu'insister sur les désaccords de détail. Il est vrai qu'il ne construisait pas de système : telle n'était pas son intention et l'on aurait tort de le juger comme s'il l'avait voulu.

N'ayant jamais pratiqué l'observation ethnographique, Mauss n'en faisait pas moins souvent appel à des souvenirs personnels : son expérience comme interprète auprès d'un état-major britannique au cours de la guerre, un voyage de quinze jours dans le Sud marocain où l'imagination, à coup sûr, relayait la mémoire. Si Mauss « savait tout », comme nous nous plaisions à le dire, cela ne le conduisait pas à des explications compliquées. Sa connaissance était si réelle, si personnelle, si immédiate, qu'elle prenait souvent la forme de déclarations tombant sous le sens ; la suite – réfléchir – et comprendre – revenait à l'auditeur, parfois déçu ou simplement interloqué.

Il paraît impossible de parler du savant sans évoquer, fût-ce en passant, l'homme. Il avait su garder une jeunesse d'esprit qui l'inclinait à rechercher la compagnie des étudiants ou de jeunes chercheurs plus que celle des hommes de son âge. C'était un extraordinaire éveilleur d'esprits auquel sa totale absence de préjugés permettait les rapprochements les plus inattendus, n'hésitant pas à citer longuement Tolstoï à propos des règles du mariage en Australie et se flattant de reconnaître un Anglais dans la rue à sa démarche (voir ses *Techniques du corps*). Avec Mauss l'étroite culture classique dans laquelle nous avions été élevés éclatait en un humanisme plus large que ses raccour-

cis fulgurants rendaient l'évidence même. On sortait de ses cours éblouis, quelque peu titubants. Encore le cours se poursuivait-il dans la rue : on s'arrêtait interminablement au coin d'un trottoir, enviant celui d'entre nous auquel, lorsqu'il fallait tout de même se séparer, notre maître proposait de le raccompagner jusqu'à la lointaine rue Bruller. Un trait qui à la réflexion me paraît typique est qu'après son élection au Collège de France il refusa de parler dans un amphithéâtre, exigeant une salle pourvue d'une grande table autour de laquelle ses auditeurs prendraient place.

Nommé en 1901 à l'École des Hautes Études pour y occuper la chaire d'« Histoire des religions des peuples non civilisés », Mauss, dans sa leçon inaugurale, indique ses principes de méthode. D'abord, à strictement parler, il n'y a pas de peuple non civilisé, il y a seulement des peuples de civilisations différentes. Une société australienne n'est ni simple ni primitive, elle a derrière elle une histoire aussi longue que la nôtre. Mais de même que parmi les animaux nous trouvons des espèces vivantes plus simples que les mammifères, et apparentées de plus près aux espèces maintenant éteintes des premiers âges géologiques, de même la société Arunta est plus proche que la nôtre des formes primitives de société : ainsi la naissance parmi eux n'est pas seulement un fait physiologique, mais aussi un événement magico-religieux. Toute idée évolutionniste n'est donc pas absente. Mais ce n'est pas la seule raison qui rende nécessaire une analyse soigneuse des données. Il y a des difficultés qui sont communes à toutes les observations de phénomènes sociaux. En premier lieu, toute information vient des intéressés eux-mêmes et rien n'est plus difficile, même pour nous, que de dire en quoi les institutions consistent réellement. Comme le dit un missionnaire de Corée : « Les coutumes sont, comme le langage, une propriété dont le propriétaire est

inconscient. » C'est pourquoi l'ethnologue doit creuser sous la meilleure information indigène jusqu'aux « faits profonds, inconscients presque, parce qu'ils n'existent que dans la tradition collective. Ce sont des faits réels, ces *choses* que nous tâcherons d'atteindre à travers le document ».

Voilà ce que Mauss enseignait en 1901 et continuera de faire durant quarante ans. Il n'y a pas de théorie pour elle-même, l'analyse intellectuelle est nécessaire pour transformer les données en faits bien établis.

Au sujet de l'explication, Mauss ne varie pas non plus. Dans ses derniers exposés sur le péché et l'expiation, il répétait encore : « L'explication sociologique est terminée quand on a vu *qu'est-ce que* les gens croient et pensent, et *qui* sont les gens qui croient et pensent cela. »

Il faut ici rappeler, si l'on touche à ses publications, que Mauss n'a jamais écrit un livre, mais seulement des articles, quelquefois fort étendus, généralement intitulés *Essai* ou encore *Esquisse*. Presque tous ont été écrits en collaboration, que ce soit avec Henri Hubert (« Essai sur la nature et la fonction du sacrifice », « Esquisse d'une théorie générale de la magie », « Introduction à l'analyse de quelques phénomènes religieux ») mais aussi avec Durkheim, Beuchat (« Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimos ») ou Fauconnet avec qui il publia dans une encyclopédie un important article sur la sociologie en 1901. Certains ont voulu voir là une incapacité de publier par lui-même, oubliant ses comptes rendus dans *L'Année sociologique* qui sont une partie considérable de ses œuvres, où les théories sociologiques n'apparaissent comme autre chose que des outils, mais des outils indispensables pour la recherche. Les résultats, les problèmes de la discipline à l'époque sont magistralement résumés dans ces pages.

La guerre de 1914 frappa durement le groupe des sociologues, lui ôtant ses meilleurs espoirs, notam-

ment Robert Hertz, l'auteur de la *Prééminence de la main droite* et de la découverte de la coutume des doubles obsèques. Après la mort de Durkheim en 1917, Mauss se voua à la préparation des ouvrages des disparus (les *Mélanges* de Hertz, plus tard les deux volumes des *Celtes* de Hubert) et à la direction de *L'Année sociologique*. Durant cette période et à côté de nombreuses publications plus brèves, Mauss donne ce qui est peut-être son chef-d'œuvre, l'*Essai sur le don*, *forme archaïque de l'échange*[1], paru en 1925. Dans le don tel que le pratiquaient les sociétés du nord-ouest de l'Amérique, « prestations totales de type agonistique », il avait cru trouver ce qu'il appelait « le fait social total ». L'un de ses thèmes favoris était en effet que le but de la recherche était d'étudier non pas des pièces et des morceaux, mais de restituer un ensemble où apparaisse la cohérence interne de la société observée. Celle-ci est si complexe que même en décrivant ces pièces détachées avec le plus de scrupule, on n'en donne jamais qu'une image aplatie, en deux dimensions. Heureusement, il y a des cas où la cohérence se rencontre dans des complexes moins étendus, des moments privilégiés où le tout peut être saisi dans un instantané. Le potlatch des Indiens d'Amérique comme le *kula* mélanésien étudié par Malinowski seraient l'un de ces cas privilégiés qui obligent l'observateur à transcender les catégories de la vie courante[2]. L'hypothèse centrale de l'étude est que la forme archaïque de l'échange, avec ses trois obligations : donner, recevoir et rendre, est un aspect

1. Marcel Mauss, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, préface de B. Mylondo, Paris, Payot, coll. « Petite Bibliothèque Payot », 2021.

2. Sur les rapprochements possibles entre l'idée du « tout » selon Mauss, qu'il ne définit jamais clairement, et les développements structuraux de Lévi-Strauss, je renvoie à l'étude pénétrante de Louis Dumont, « Marcel Mauss : une science en devenir », in *Essais sur l'individualisme*, Paris, Éditions du Seuil, 1983.

de presque toutes les sociétés archaïques, qui maintient et renforce les liens sociaux. « C'est en considérant le tout ensemble que nous avons pu percevoir l'essentiel, le mouvement du tout, l'aspect vivant, l'instant fugitif où la société prend, où les hommes prennent conscience sentimentale d'eux-mêmes et de leur situation vis-à-vis d'autrui. Il y a dans cette observation concrète de la vie sociale le moyen de trouver des faits nouveaux que nous commençons seulement à entrevoir. Rien à notre avis n'est plus urgent ni fructueux que cette étude des faits sociaux totaux[1]. » Le don apparaît comme relevant à la fois de la religion, du droit, de la morale, de l'économie, de l'esthétique, de la morphologie et de la mythologie. Les obligations qu'il entraîne s'expliquent symboliquement dans le mythe et prennent la forme d'un intérêt dans les objets échangés mais ceux-ci ne sont jamais complètement séparés des hommes qui les échangent ; la communion et l'alliance qu'ils établissent sont pratiquement indissolubles. L'influence durable des objets échangés est une expression directe de la façon dont les sous-groupes à l'intérieur d'une société segmentaire de type archaïque sont constamment entrelacés et se sentent eux-mêmes en dette l'un envers l'autre. Outre un intérêt ethnographique considérable, le *Don*, étude systématique et comparative de l'échange, est la première élaboration du rapport entre les modes d'échange et la structure sociale. Ajoutons aussitôt que Mauss, dans ses cours, n'en insistait pas moins sur l'importance des différences, des séparations ; les interdits de contact comme les refus d'emprunt, soulignait-il, sont aussi importants que ce que Lévy-Bruhl appelait participation.

S'il fallait résumer, nous dirions que la contribution théorique de Mauss vient d'avoir mis à l'œuvre la

1. *Essai sur le don*, *forme archaïque de l'échange*, *op. cit.*, p. 166.

sociologie de Durkheim en la nuançant, en minimisant ses traits les moins acceptables (le mysticisme latent du groupe, la psychologie des foules, l'identification entre origine historique et simplicité analytique) et en démontrant l'importance de son pouvoir explicatif.

Le champ d'action de notre maître s'élargit avec la création de l'Institut d'ethnologie, où il se fit un devoir de donner des *Instructions*, dont il attendait qu'elles rendent ses étudiants capables d'observer et d'enregistrer les faits correctement. Tel qu'on le trouve dans les pages qui suivent, cet enseignement paraîtra consister en un catalogue de faits, accru de conseils d'un caractère si général qu'ils ont souvent un air de tautologie ou de lieu commun. Leur auteur s'efforçait d'insister chaque année sur un sujet différent : technologie et esthétique (1935-1936), phénomènes juridiques (1936-1937), religion (1937-1938). Élu au Collège de France, il enseignera dans trois institutions pendant presque dix ans, tenant seul ou à peu près seul la place de l'équipe de savants avec qui il avait commencé le travail.

Mauss attachait beaucoup d'importance à ses *Instructions*, il y voyait le moyen du développement futur d'une discipline qui ne possédait pas encore ses professionnels : dans cette première génération, parmi ceux qu'il forma entre 1930 et 1940, et sans pouvoir les citer tous, comment ne pas s'étonner de voir rapprochés des noms aussi divers que ceux de Maurice Leenhardt (auquel il cédera son enseignement à l'École des Hautes Études), Alfred Métraux, Jacques Soustelle, Marcel Griaule, André Haudricourt, André Leroi-Gourhan et Louis Dumont…

L'*Essai sur le don* est l'ouvrage de Mauss le plus cité à l'étranger, le seul en fait qui soit connu aux États-Unis. Ses travaux sur la magie, le sacrifice, et aussi les classifications primitives ont eu une influence profonde, mais difficile à préciser car son travail dans

ces domaines est entré dans l'héritage commun, souvent au travers de collègues et de disciples. Il semble avoir particulièrement marqué des hommes comme A. Radcliffe Brown et B. Malinowski (qui chacun à sa façon déformèrent une pensée quelque peu différente de celle de Durkheim), E. Evans-Pritchard, R. Firth, M. J. Herskovits et R. Redfield entre autres. De façon plus générale, son influence est sensible dans les travaux anthropologiques réalisés à Oxford sous l'influence d'Evans-Pritchard, et à Leyde. Mais les suggestions qu'il formula n'ont sans doute pas épuisé toutes leurs possibilités d'exploitation.

Outre sa carrière académique, Mauss mena une vie politique. Comme Durkheim il soutint Dreyfus et Zola, mais à la différence de son oncle il joua un rôle actif. Il fut un des dirigeants du groupe (dreyfusard) des étudiants collectivistes et s'associa étroitement aux chefs socialistes, les aidant à fonder *L'Humanité* en 1904 ; il contribua au journal, prenant part aux grèves et soutenant des candidats socialistes lors des élections. Il joua aussi un rôle important dans la création des universités populaires et des mouvements coopératifs. Le côté évolutionniste, pluraliste et libéral de son socialisme, proche de celui de Jaurès, est sensible dans les pages finales de l'*Essai sur le don*, où il signale ce qui fut perdu en termes de qualité des rapports humains quand l'échange devint purement économique et insiste sur le besoin de restaurer « les thèmes anciens de la liberté et de l'obligation dans le don, de la libéralité et de l'intérêt qu'on a à donner[1] ».

La Seconde Guerre mondiale allait répéter les épreuves de la Première avec une cruauté accrue. S'ajoutant à des soucis d'ordre privé, les horreurs, l'exécution par les Allemands en 1942 de deux de ses

1. Voir *Essai sur le don*, *op. cit.*, p. 146-147 (citation modifiée).

élèves les plus chers, Boris Vildé et Anatole Levitzky, brisèrent l'une des plus belles intelligences de ce temps. La mémoire lui manquait de temps à autre et sa pensée l'avait abandonné lorsqu'il s'éteignit en 1950.

1. Remarques préliminaires

Le cours ici publié répond surtout à des questions pratiques, il doit apprendre à *observer* et à classer les phénomènes sociaux.

On pourrait ne voir dans ces leçons qu'un amas de détails inutiles. En fait, chacun des détails mentionnés suppose un monde d'études : ainsi, la biométrie, qui cherche à établir la courbe de répartition des âges, suppose la statistique et le calcul des probabilités ; l'étude des couleurs, avec des connaissances de physique, demande la pratique des échelles de Chevreul et de Broca. Ce qui peut sembler détails futiles est en réalité un condensé de principes.

Le champ de nos études est limité aux sociétés qui peuplent les colonies françaises et aux sociétés de même stade ; ce qui paraît éliminer toutes les sociétés dites *primitives*[1].

1. Seuls, les Australiens et les Fuégiens seraient de véritables primitifs. Les Noirs sont au stade où Tacite observa les Germains. Les habitants des forêts du Cameroun et du Congo possèdent un arc qu'on dit très primitif; en fait, c'est une machine et non un outil, machine qui suppose un stade déjà très élevé. Les Moï de l'Annam

Dans ces limites, nous donnerons les instructions nécessaires pour constituer scientifiquement les archives de ces sociétés plus ou moins archaïques.

La science ethnologique a pour fin l'observation des sociétés, pour but la connaissance des faits sociaux. Elle enregistre ces faits, au besoin elle en établit la statistique ; et publie des documents qui offrent le maximum de certitude. L'ethnographe doit avoir le souci d'être exact, complet ; il doit avoir le sens des faits et de leurs rapports entre eux, le sens des proportions et des articulations.

L'intuition ne tient aucune place dans la science ethnologique, science de constatations et de statistique. La sociologie et l'ethnologie descriptive exigent qu'on soit à la fois chartiste, historien, statisticien… et aussi romancier capable d'évoquer la vie d'une société tout entière. Non que l'intuition d'une part, la théorie de l'autre, soient inutiles ici ; mais leur emploi doit être limité, il faut en connaître la valeur et les dangers.

La théorie aura pour rôle véritable de pousser à la recherche dans un but de vérification. La science a ses modes qui changent, mais qui permettent de comprendre les faits. La théorie offre une valeur « heuristique », une valeur de découverte. Les *a priori* faux de l'école de Vienne nous ont valu une belle moisson de faits.

Le jeune ethnographe qui part sur le terrain doit savoir ce qu'il sait déjà, afin d'amener à la surface ce qu'on ne sait pas encore.

Les faits sociaux sont d'abord historiques, donc irréversibles et irrejetables – exemple : la fuite d'une armée (combien de soldats, qu'ont-ils fait, rôle des chefs, des hommes, etc.). Le phénomène social est en outre un phénomène à la fois de fait et d'idéal, de règle : à la manufacture de Sèvres, on rejette neuf

---

sont archaïques et protohistoriques. L'ensemble de l'Asie septentrionale possède une grande civilisation, eskimoïde et mongoloïde.

vases sur dix ; ailleurs dix poteries sur dix sont gardées. Dans ce dernier cas, il n'y a plus de différence entre le fait et la norme.

La statistique permet d'atteindre une certitude qu'on n'a encore jamais connue en histoire. Nous ignorons le chiffre des esclaves à Rome, mais nous savons combien Tombouctou en possède.

Ajoutons que l'ethnographie n'est pas une science historique proprement dite, en ce sens que les faits ne s'y présentent pas dans l'ordre chronologique. L'ethnologie comprend néanmoins une partie historique, qui consistera à établir l'histoire du peuplement humain : races nègre, jaune, etc. Histoire que l'ethnologie n'est actuellement en mesure de retracer que dans des limites étroites ; mais notre science n'a d'avenir qu'à la condition de garder une méthode sûre et prudente.

L'ethnographie comparée n'aura en effet de valeur que si elle se fonde sur des comparaisons de faits et non de cultures. Le critère du fait archéologique, inscrit dans les couches du sol, donnera seul une valeur aux critères culturel, linguistique, etc. Par exemple, l'existence de la flûte de Pan sur tout le pourtour du Pacifique (critère culturel) ne permet d'affirmer une communauté de civilisation que parce qu'il est corroboré par des découvertes de poteries (critère archéologique) ; dès lors, il devient légitime d'affirmer que tout le pourtour du Pacifique, comme tout le pourtour de la Méditerranée, a joui d'une civilisation commune.

Difficultés de l'enquête ethnographique

Difficultés *subjectives*. Danger de l'observation superficielle. Ne pas « croire ». Ne pas croire qu'on sait parce qu'on a vu ; ne porter aucun jugement moral. Ne pas s'étonner. Ne pas s'emporter. Chercher à vivre dans et de la société indigène. Bien choisir les

témoignages. Se méfier des langues franque, petit-nègre, anglais, pidgin, etc. (inconvénients de l'emploi de mots tels que fétiche, tam-tam, etc.). Beaucoup de termes spéciaux demeurent intraduisibles. Si l'on doit avoir recours à des interprètes, employer autant que possible la méthode philologique, en faisant écrire la phrase même, sans système convenu. Un bon exemple est celui des travaux de Callaway sur les Amazulu[1]. Cette méthode donne des documents à l'état brut susceptibles d'étude à loisir dans un cabinet.

Restent les difficultés *matérielles* qu'on surmontera :

1) en faisant appel à des informateurs conscients, ayant la mémoire des événements ; ils peuvent se rencontrer parmi les fonctionnaires juridiques ou religieux, prêtres, féticheurs, hérauts…

2) en collectionnant et en cataloguant les objets. L'objet est dans bien des cas la preuve du fait social : un catalogue de charmes est un des meilleurs moyens pour dresser un catalogue de rites.

Principes d'observation

L'objectivité sera recherchée dans l'exposé comme dans l'observation. Dire ce qu'on sait, tout ce qu'on sait, rien que ce qu'on sait. Éviter les hypothèses, historiques ou autres, qui sont inutiles et souvent dangereuses.

Une bonne méthode de travail sera la méthode philologique qui consistera à recueillir d'abord des contes, en faisant collection des variantes (exemple : la première édition des contes de Grimm) ; puis les traditions spéciales à chaque vinage, à chaque clan, à chaque famille. Travail souvent énorme, très complexe. Noter

1. Callaway (H.), *The Religtous System of the Amaxulu*, Londres et Le Cap, 1870.

les recherches faites. celles qui demeurent inachevées, toutes les difficultés concernant les individus.

Exhaustivité. Ne négliger aucun détail (exemple : dans l'étude de la préparation d'un philtre, noter les conditions de cueillette de chaque herbe magique). Il faut non seulement décrire tout, mais procéder à une analyse en profondeur, où se marquera la valeur de l'observateur, son génie sociologique. Étudier la lexicographie, les rapports entre les classes nominales et les objets ; les phénomènes juridiques, les animaux héraldiques, etc. À l'énumération d'interdictions rituelles, joindre des exemples de décisions casuistiques concernant ces interdictions.

Dans l'exposé des faits observés, on recherchera la clarté et la sobriété. Des plans, des graphiques, des statistiques pourront remplacer avantageusement plusieurs pages de texte. Pour la parenté, donner des arbres généalogiques, avec nomenclature des parentés. En matière de preuves seulement, se montrer disert, multiplier les témoignages, ne pas craindre les anecdotes, ni les détails des peines prises pour l'observation. Chaque fait cité sera toujours localisé (nom du village, de la famille, de l'individu observés) et daté ; donner toutes les circonstances de l'observation, sauf au cas d'un séjour prolongé de l'observateur dans la région.

BIBLIOGRAPHIE

Traités généraux

BASTIAN (A.), *Die Culturländer des alten Amerika*, Berlin, 1878-1889, 3 vol.

BOAS (F.), *Handbook of American Indian Languages…* Washington, 1911-1912 ; *The Mind of Primitive Man*, New York, 1911.

Buschan (G.), *Illustrierte Völkerkunde…*, Stuttgart, 1922-1926. Vol. 1 : *Amerika, Afrika* ; vol. 2 : *Australien und Ozeanien* ; vol. 3 : *Europa*.
Deniker (J.), *Les Races et les peuples de la terre*, Paris, 1926 (2e éd.). Garde sa valeur.
Goldenweisep (A. A.), *Early Civilisation*, *an Introduction to Anthropology*, New York, 1922. Bon livre.
Graerner (F.), *Methode der Ethnologie*, Heidelberg, 1910 ; « Ethnologie », in *Anthropologie* de Schwalbe et Fischer, Leipzig, 1923.
Haddon (A. C.), *Les Races humaines et leur répartition géographique*, éd. revue et corrigée par l'auteur, trad. par A. van Gennep, Paris, 1927.
Kroeber (A. L.), *Anthropology*, New York et Londres, 1923.
Lowie (R. H.), *Traité de sociologie primitive*, trad. de l'anglais, Paris, 1935 ; *Manuel d'anthropologie culturelle*, trad. de l'anglais, Paris, 1936.
Marett (R. R.), *Anthropology*, Londres, 1914.
Montandon (G.), *L'Ologénèse culturelle*, Paris, 1928. Livre à utiliser avec précautions.
Powell (J. W.), *Sociology*, *or the Science of Institutions*, American Anthropologist, n. s., I, juillet et octobre 1899, p. 475-509 ; p. 695-745.
Preuss (K. T.), *Lehrbuch der Völkerkunde*, Stuttgart, 1937.
Ratzel (F.), *Völkerkunde*, Leipzig, 1885-1890. Livre « inimitable », mais sans références et avec peu d'indications de sources.
Scrurtz (H.), *Voelkerkunde*, Leipzig-Vienne, 1903.
Thurnwald (R.), *Die menschliche Gesellschaft in ihren eihnosoziologischen Grundlagen*, 3 tomes, Berlin et Leipzig, 1931. Trois tomes assez précis, donnant un tableau pour chaque groupe d'une civilisation. Idées bonnes, allemand difficile.
Tylor (E. B.), Article « Anthropology », in la 14e éd. de la *British Encyclopaedia*. A été édité séparément ; *Primitive Culture*, n. éd., Londres, 1921.
Vierkandt (A.), *Handwörterbuch der Soziologie*, Stuttgart, 1931.
Waitz (Th.), *Anthropologie der Naturvölker*.
Wundt (W.), *Voelkerpsychologie*, Leipzig, 1900-1909.

WISSLER (Clark), *Man and Culture*, Londres et New York, 1923.

Questionnaires

FOUCART (G.), *Questionnaire préliminaire d'ethnologie africaine*, édité par la Société de géographie, Le Caire, 1919.
KELLER (A. G.), *Queries in Ethnography*, New York, Londres, Bombay, 1903.
LABOURET (H.), *Plan de monographie régionale*, outre-mer, Paris, 1er trimestre 1932, p. 52-89.
LUSCHAN (H. VON), *Anleitung für ethnographische Beobachtungen und Sammlungen in Afrika und Oceanien*, Berlin, 1904, 3e éd.
MAUSS (M.), « Fragment d'un plan de sociologie descriptive », Paris, *Annales de sociologie*, série A, fasc. I, p. 1-56.
Notes and Queries du Royal Anthropological Institute de Londres, 5e éd. 1929.
POWELL (J. W.), Washington, *Questionnaire*. 20th Annual Report of the Bureau of American Ethnology, 1898-1899.
Questionnaire de l'École française d'Extrême-Orient, composé par M. MAUSS et expliqué par le colonel BONIFACY.
READ (C. H.), *Questionnaire ethnographique pour le Congo*, Londres, British Museum, 1904.

2. Méthodes d'observation

La méthode d'enquête extensive consistant à voir le plus de gens possible dans une aire et dans un temps déterminés, a été largement pratiquée à une époque où il s'agissait exclusivement de récolter au plus vite la plus grande quantité possible d'objets qui pouvaient disparaître et de peupler les musées qui venaient de naître.

La méthode extensive permet dans un grand nombre de cas de repérer l'endroit où un travail plus intensif pourra ensuite s'opérer ; des voyageurs qualifiés, au cours d'une enquête à grand rayon, peuvent décider du choix de certaines tribus chez lesquelles il faudra retourner. Le grand danger que présente cette méthode, c'est son caractère superficiel : l'ethnographe ne fait que passer, les objets souvent ont été rassemblés avant son arrivée. Un autre danger sera, par exemple, l'emploi de critères linguistiques insuffisants ; l'établissement nécessaire d'une bonne carte linguistique est subordonné à l'accomplissement de progrès qui doivent être réalisés dans l'étude de chacune des langues extra-européennes.

Faire de l'ethnographie extensive, c'est nécessaire ;

ne croyez pas que ce soit suffisant. L'ethnographe professionnel devra pratiquer de préférence la méthode intensive.

L'ethnographie *intensive* consiste dans l'observation approfondie d'une tribu, observation aussi complète, aussi poussée que possible, sans rien omettre. Un ethnographe professionnel, travaillant très bien, peut à lui seul, en l'espace de trois ou quatre années, procéder à l'étude presque exhaustive d'une tribu. L'étude des seuls Zuni, qui a coûté la vie à Cushing ainsi qu'aux Stevenson, comporte sept volumes in-quarto du Bureau of American Ethnology. Ce travail, extraordinairement condensé, reste insuffisant[1].

Les instructions publiées ici sont destinées à des administrateurs, à des colons dépourvus de formation professionnelle. Instructions de « débrouillage », elles permettront d'accomplir un travail intermédiaire entre une étude extensive et une étude intensive de la population envisagée, étude où les proportions des différents phénomènes sociaux seront respectées.

Les travaux ethnographiques offrent trop souvent l'aspect d'une caricature ; tel qui s'intéresse à la muséographie négligera, en effet, tout ce qui n'est pas culture matérielle ; tel autre, spécialisé dans l'étude des religions, ne verra que cultes, sanctuaires et magie ; un autre observera l'organisation sociale et ne parlera que clans et totems ; un autre encore ne cherchera que les phénomènes économiques.

---

1. Cushing (F.H.), *Outlines of Zuñi Creation Myths*, US Bureau of American Ethnology, 13th Annual Report, p. 321-447 ; *A Study of Pueblo Pottery as Illustrative of Zuñi Culture Growth*, US Bureau of American Ethnology, 4th Annual Report, p. 467-521 ; *Zuñi Fetiches*, US Bureau of American Ethnology, 30th Annual Report. Stevenson (M.C.), *Ethnobotany of the Zuñi Indians*, US Bureau of American Ethnology, 30th Annual Report ; *The Religious Life of the Zuñi Child* ; *The Sia*, US Bureau of American Ethnology, 11th Annual Report ; *The Zuñi Indians. Their Mythology, Fraternities and Ceremonies* ; US Bureau of American Ethnology, 23rd Annual Report.

L'observateur doit avant tout respecter les proportions des différents phénomènes sociaux[1].

Plan d'étude d'une société

I. Morphologie sociale	Démographie. Géographie humaine. Technomorphologie.
II. Physiologie	Techniques. Esthétique. Économique. Droit. Religion. Sciences.
III. Phénomènes généraux . .	Langue. Phénomènes nationaux. Phénomènes internationaux. Éthologie collective.

I. *Morphologie sociale*. Toute société se compose d'abord d'une masse. L'étude de cette société en tant que masse humaine et sur son terrain forme ce qu'on appelle la morphologie sociale, qui comprend la *démographie* et la *géographie humaine*, dont l'importance apparaît capitale. À la géographie humaine s'ajoute la *technomorphologie*.

1. *Cf.* Mauss (M.), « Divisions et proportions des divisions de la sociologie », *L'Année sociologique*, N. s., II, 1924-1925, p. 98-173 et *Fragment d'un plan de sociologie générale descriptive*, Classification et méthodes d'observation des phénomènes généraux de la vie sociale dans les sociétés de type archaïque (phénomènes généraux spécifiques de la vie intérieure de la société), *Annales sociologiques*, série A, Sociologie générale, fasc. 1, 1934. On pourra également consulter : Brown (A. R.), « The Methods of Ethnology and Social Anthropology », *South African Journal of Science*, XX, p. 124-247 ; et Thurnwald (R.), *Probleme der Völkerpsychologie und Soziologie*, Zeitschrift f. Völkerpsychologie und Soziologie, 1925, I, 1-20.

II. La *physiologie sociale* étudie les phénomènes en eux-mêmes et dans leurs mouvements, non plus dans la masse matérielle inscrite. J'y classe, selon leur degré de matérialité, les *techniques*, c'est-à-dire tous les arts et métiers de la production sans exception : la guerre est l'art de détruire, c'est une industrie, une technique. Les techniques ont pour maximum les *sciences* ; il n'y a pas de société dite primitive qui soit tout à fait dépourvue de sciences. *L'esthétique* demeure encore très matérielle, même quand elle paraît très idéale ; l'esthétique plastique se différencie peu de la technique. De moins en moins matérielle, mais dirigée par des représentations collectives, très nettes, l'*économique* offre, comme dégagement, la monnaie qu'on trouve dans toute l'Amérique et dans toute l'Afrique. Au-dessus de l'économique et la régissant, le *droit*, des phénomènes juridiques et moraux. Au-dessus encore, la *religion* et la *science* qu'on retrouve ici.

III. *Phénomènes généraux*. Après la *langue* viennent les phénomènes morphologiques, par exemple la société en général, les *phénomènes nationaux* (perméabilité de la tribu), puis les phénomènes *internationaux* : le nomadisme suppose qu'une société peut aller faire paître ses moutons sur un territoire qui ne lui appartient pas, ou à travers des tribus étrangères, ce qui implique une paix internationale souvent à distance. La civilisation est un phénomène international. L'étude des phénomènes de civilisation comporte l'étude de l'internationalisation de certaines coutumes, de certains outils. Enfin viennent les phénomènes proprement généraux, ou *éthologie collective*, l'étude du caractère, psychologie politique nationale et ses rapports avec les phénomènes psychologiques, les phénomènes biologiques (exemple : rapport entre la propreté et la mortalité – ou la non-mortalité).

On trouvera ici un certain nombre d'instructions muséographiques à propos de la morphologie sociale,

d'une part, de la technique et de l'esthétique, d'autre part. L'inventaire des objets économiques, de droit et de religion complétera le plan d'une étude muséographique, que ces pages contiennent implicitement. La muséographie d'une société consiste à établir les archives matérielles de cette société, les musées sont des archives.

Méthodes d'observation

L'idéal serait qu'une mission ne parte pas sans son géologue, son botaniste et ses ethnographes. On réduirait ainsi les frais généraux ; d'autre part, un anthropologue peut se révéler sociologue et tout le monde peut être excellent muséographe. Donc *partir plusieurs* ensemble.

On trouvera souvent sur place des gens très informés de la société indigène : missionnaires, colons, sous-officiers, pas nécessairement français, vivant généralement beaucoup plus avec les indigènes que les Français de haute souche. Ainsi s'est formé l'Empire romain, grâce aux centurions vivant avec les Gaulois.

La première méthode de travail consistera à ouvrir un *journal de route*, où l'on notera chaque soir le travail accompli dans la journée : fiches remplies, objets récoltés, entreront dans ce journal qui constituera un répertoire facile à consulter.

L'enquêteur établira un *inventaire* au fur et à mesure qu'il recueillera ses objets de collection.

À tout objet recueilli correspondra en outre une *fiche descriptive* détaillée, établie en double.

Journal de route, inventaire et fiches constitueront un premier élément de travail.

Pour beaucoup de voyageurs, l'essentiel du travail ethnographique consistera dans le rassemblement et l'organisation de collections d'objets. C'est là une partie de la muséographie, qui comprend aussi les procédés

de conservation et d'exposition de ces objets. Toutes les études de propagation vers des couches de civilisation sont encore classées habituellement dans la muséographie.

Branche de l'ethnographie descriptive, la muséographie enregistre les produits d'une civilisation, tous les produits, sous toutes leurs formes. L'établissement de collections d'objets présente une importance à la fois pratique et théorique. Importance pratique : les collections sont capitales pour connaître l'économie du pays ; la technologie peut mettre sur la voie des industries mieux qu'aucune recherche. Montrer l'ingéniosité dans l'invention, le genre d'ingéniosité observé. Importance théorique, par la présence d'instruments caractérisant un certain type de civilisation. Les collections de musée restent le seul moyen d'écrire l'histoire.

Le collecteur s'attachera à composer des séries logiques, en réunissant si possible tous les échantillons d'un même objet en dimensions, formes, etc., sans craindre les doubles et les triples. La localisation est absolument nécessaire ; sans elle, l'objet ne peut entrer dans aucun musée. Fixer l'aire d'extension où l'objet recueilli est en usage.

Chaque objet recevra un numéro porté à l'encre, renvoyant à un inventaire et à une fiche descriptive, donnant les renseignements sur l'usage et la fabrication de l'objet. La fiche descriptive sera accompagnée de plusieurs annexes, en particulier une annexe photographique et si possible une annexe cinématographique. Un dessin sera joint chaque fois qu'il faudra montrer le maniement de l'objet, un mouvement de la main ou du pied (exemple : pour l'arc et les flèches, il est important de fixer la méthode de lancement par la position des bras, des doigts aux divers moments ; le métier à tisser est incompréhensible sans documents montrant son fonctionnement). On notera encore très exactement les dates de l'emploi, certains objets

ayant une existence saisonnière (on ne se sert pas d'un sécateur en hiver) ; un objet peut encore être employé seulement par les hommes, ou seulement par les femmes. On cherchera enfin à expliquer l'objet dont la valeur n'est pas seulement technique, mais religieuse ou magique ; telle décoration peut correspondre à une marque de propriété, ou à une marque de fabrique, etc.

L'établissement de cartes de répartition ne devra être entrepris qu'en fin d'enquête seulement, de préférence au retour, lorsqu'on aura le sentiment d'avoir tout vu. C'est l'aboutissement d'un travail et non une méthode en soi. Mais l'enquêteur peut se proposer un but semblable au cours de son travail, par exemple s'il visite successivement deux fractions d'un même groupe national[1]. Semblable résultat, pour être atteint, suppose l'observation de tous les objets de la tribu. Ainsi le professeur Maunier a pu établir par la statistique que le canon du toit kabyle est grec et non latin[2].

La méthode d'inventaire, employée pour la constitution des collections d'objets, n'est elle-même qu'un des moyens d'observation matérielle employés dans l'étude de la morphologie sociale.

Les méthodes d'observation se divisent en méthodes d'enregistrement et d'observation matérielles d'une part, méthodes d'observation et d'enregistrement morales d'autre part. Distinction assez arbitraire, la vie sociale ne comportant aucun élément purement matériel, aucun élément purement moral. La musique, art de l'idéal et de l'impalpable, agit aussi sur les hommes de la manière la plus physique.

Les méthodes d'observation matérielle comportent :

---

1. Exemple de ce travail dans Soustelle (J.), « La culture matérielle des Lacandon », *Journal de la Société des américanistes*, 1937.

2. Maunier (R.), *La Construction collective de la maison en Kabylie*, Paris, Institut d'ethnologie, 1926.

1) *La méthode morphologique et cartographique*. Le premier point, dans l'étude d'une société, consiste à savoir de qui l'on parle. Pour cela, on établira la cartographie complète de la société observée, travail souvent difficile : une société occupe toujours un espace déterminé, qui n'est pas celui de la société voisine. On notera soigneusement tous les emplacements où l'on aura constaté la présence d'individus appartenant au groupe étudié, avec leur nombre, et le nombre de leurs habitants, cela aux différents moments de l'année. Il n'y a pas de bonne enquête sociologique qui puisse porter sur moins d'une année. Cartographie de la société, cartographie de son contenu : il ne suffit pas de savoir de telle ou telle tribu qu'elle compte deux ou trois mille membres, il faut situer chacun de ces trois mille. On aura recours ici à la méthode de recensement porté sur carte : inventaire des personnes de chaque endroit, tant de maisons par villages, tant de huttes et tant de greniers ; cartographie de ces greniers et de ces maisons. Une grande famille du Soudan est généralement une grande famille indivise, répartie autour d'une cour ; un clan habitera un quartier. On voit ainsi apparaître tout de suite matériellement des structures sociales fort élevées. Employer si possible les photographies prises d'avion.

La statistique géographique et démographique est indispensable, elle est la base de tout travail.

Chaque établissement de grande famille, de chaque clan composant la nation, se trouve ainsi isolé ; on pourra à ce moment dresser l'inventaire de chaque maison, de chaque sanctuaire, depuis les fondations jusqu'au faîte : M. Leenhardt a ainsi découvert le totem dans le faîte du toit de la hutte canaque.

L'inventaire doit être complet, avec localisation exacte, par âge, par sexe, par classe. La méthode d'inventaire comporte une cartographie précise de chaque endroit où sont rassemblés les objets : plans de maisons, plans d'étages s'il y a lieu.